CHARTE DES EQUIPES COMPETITIONS DU CENTRE EQUESTRE DE BUZENVAL
SAISON 2023-2024

Vous avez souhaité inscrire votre enfant dans une équipe compétition au sein du Centre Equestre de Buzenval. Aussi, cela implique quelques engagements de la part du club, des cavaliers et de leurs parents. Cette charte a donc pour but de les définir.

I - LES ENGAGEMENTS EN INTEGRANT UNE EQUIPE COMPETITION

A - L'Engagement à l'année

Tout cavalier inscrit dans une équipe de compétition s'engage pour la saison. Chaque cavalier s'engage à suivre les cours de façon assidue.

B - Les Enseignants

Les enseignants sont des professionnels. Leurs décisions concernant le choix des équidés, le niveau des épreuves en compétition ainsi qu'aux championnats ne sont pas discutables.
Néanmoins l'avis des cavaliers sera écouté et pris en compte par l'enseignant avant qu'il prenne sa décision.

C - Le Cavalier

L'engagement personnel du cavalier est essentiel dans l'apprentissage (Ponctualité, patience, persévérance, respect, volonté…).
Les compétitions peuvent occasionner de se lever tôt le matin pour venir préparer et embarquer les chevaux et les poneys dans le camion. Il faut aussi prévoir:
- de préparer le matériel et le camion la veille ou le jour-même.
- de s'occuper des poneys et des chevaux en rentrant le soir (soins, argiles, bande de repos…).
- de nettoyer le camion au retour de concours.
- selon les disciplines de s'organiser entre cavaliers pour venir soigner leurs chevaux le lendemain des concours (enlever l'argile des membres, récupérer les bandes de repos marcher les poneys et chevaux…).
- de participer activement à l'organisation des concours à Buzenval afin d'accueillir au mieux les clubs extérieurs.

D - Représentation du Centre Equestre de Buzenval

Le cavalier de compétition représente le Centre Equestre de Buzenval lors des concours, stages à l'extérieur et Championnats de France. Son attitude doit être en tous lieux et toutes circonstances irréprochable vis-à-vis des autres clubs, des chevaux et des poneys, des autres cavaliers, des bénévoles, des jurys, de son enseignant, des parents, etc.
Pour tout litige lors d'une compétition, c'est à l'enseignant de régler le problème.
Le cavalier de compétition doit connaître le règlement fédéral des épreuves auxquelles il participe.

Toute attitude inappropriée pourra donner lieu à une sanction.

II - Les Cours, les perfectionnements, les stages et les concours

A - Les Cours

Les cavaliers compétition s'engagent à monter au forfait et uniquement au forfait dans les cours correspondants à leur discipline et leur niveau d'épreuve. Nous conseillons aux cavaliers compétition de monter au moins deux fois par semaine afin d'optimiser leurs progressions.

* A shetland : minimum 1heure30 par semaine pour le CSO et CCE (mardi ou vendredi selon le niveau)
* En CSO/HUNTER double poney, minimum 1 cours d'1h30 par semaine
* En DERBY double poney minimum deux cours d'1h30 (1 cours dressage + 1 cours CCE}
* En CSO club, minimum 1 cours d'1h30 par semaine (mardi ou jeudi selon niveau)
* En DRESSAGE club, minimum 1 cours d'1h30 selon le niveau sur créneau dédié
* En CSO amateur, minimum 2 cours dont 1 d'1h30 le mercredi
* En PONY-GAMES, minimum un cours sur créneau dédié

B - Le Calendrier des concours

L'enseignant responsable de l'équipe compétition s'engage à diffuser un calendrier trimestriel et à prévenir au plus tôt toute éventuelle modification.

C - Les Concours

Les inscriptions en concours se font au minimum 10 jours avant le concours **via Kavalog.**
Tout cavalier ne participant pas au concours pour lequel il a été engagé, devra s'acquitter des tarifs d'engagement, et ce, pour quelque raison que ce soit.
Au contraire, si le club est dans l'impossibilité de tenir ses engagements vis-à-vis du cavalier (blessure de la monture, problème de camion…) le club s'engage à rembourser ou reporter les frais engagés.

D - Déroulement du concours

Chaque cavalier doit s'organiser pour être présent à l'embarquement et débarquement de son cheval ou poney, pour se rendre sur le lieu de concours, et prévoir sa restauration.
Les cavaliers doivent veiller au bien être de leur cheval ou poney (eau et nourriture), et ce tout au long de la journée.
La préparation du cheval ou du poney peut être longue. Il est impératif que les cavaliers respectent les horaires donnés.
Tout matériel prêté par le club doit être utilisé avec soin et remis à sa place après le concours, nettoyé et en état.

E - Les Stages et perfectionnements obligatoires

Dans chaque discipline, des stages de travail sont proposés pour préparer au mieux la saison et les championnats. Ces stages sont tous conseillés et certains obligatoires.
Voici les stages obligatoires :
* HUNIER double poney, stage à Conches ou Lamotte-Beuvron la 1ère semaine des vacances de la Toussaint (du lundi 23 au samedi 28 octobre) + 1ère semaine des vacances de février à Buzenval (du lundi 12 au samedi 17 février) obligatoires,
* Compétition shetland stage à Conches à la Toussaint (du lundi 23 au samedi 28 octobre) + 2ème semaine des vacances de printemps (du lundi 15 au samedi 20 avril) obligatoire,

* PONY-GAMES : stage Lamotte 2ème semaine des vacances de février obligatoire (du lundi 19 au samedi 24 février),
* CSO double poney : stage Lamotte de la Toussaint (du lundi 30 octobre au samedi 4 novembre) 1ère semaine des vacances de printemps (du lundi 8 au vendredi 12 avril) obligatoires,
* DRESSAGE double poney : stage obligatoire à Buzenval la 2èrne semaine des vacances de printemps (du lundi 15 au vendredi 19 avril),
* CSO club participation obligatoire à 5 journées de stage minimum au cours de la saison
* DRESSAGE : participation obligatoire à 5 journées de stage minimum au cours de la saison,
* CSO amateur : participation régulière aux perfectionnements et stages obligatoire.

III – Matériel

A - Tenue

Le cavalier s'engage à s'acquitter de la tenue du club (polo, toque, tapis…) et à la porter lors de chaque concours.
* CSO+CCE shet : 1 polo manche longue marquage manche + 1 toque
* DERBY double poney : 1 polo manche longue marquage manche +1 toque
* CSO double poney : 1 softshell + 1 polo manche courte
* CSO club 1 softshell + 1 polo manche courte
* CSO amateur : 1 softshell ou doudoune sans manche + 1 polo manche courte
* PONY GAMES : 1 polo manche longue marquage manche + 1 toque
* DRESSAGE : 1 softshell

A cela doit s'ajouter le matériel propre à chaque discipline (voir avec les enseignants de chaque discipline).

B - Matériel

Le club met à disposition gracieusement un emplacement pour que les cavaliers compétition puissent entreposer une malle ou un sac. Chaque cavalier devra passer au secrétariat chercher un numéro donnant le droit de dépôt. Etant limité par la place disponible, nous ne garantissons pas de pouvoir entreposer le matériel de tout le monde. L'emplacement est mis à disposition pour la saison.
Sa reconduction n'est pas automatique. Le club se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel stocké.

C - Matériel pour les séances de travail et concours

Chaque discipline nécessite une liste de matériel spécifique. Chaque cavalier s'engage à s'en acquitter.
L'enseignant responsable de chaque équipe compétition s'engage à fournir la liste du matériel avant le 15 octobre.

IV - Championnats de France

A - Passage de galop

Les parents s'engagent à ne pas faire passer de galop au cavalier pendant la saison, au risque d'interdire l'accès à certains niveaux de compétition au cavalier ou à son équipe {sauf avec accord de l'enseignant).

B - Qualification Championnats de France

L'inscription en équipe compétition ne garantit pas la qualification et la participation aux Championnats de France. En conséquence, à aucun moment le club ne pourra être responsable de la non qualification d'un cavalier à ces championnats.
La réinscription en équipe compétition n'est pas automatique. Elle est réexaminée chaque année et la décision est prise sur avis du moniteur, en concertation avec la direction.

C - Organlsation des championnats

Le club prendra en charge les enfants pendant la durée des championnats.
L'hébergement des cavaliers sur le site se fera en camions hôtels.
Les parents ne sont pas autorisés à dormir sur le camp. Ils doivent néanmoins s'organiser pour conduire leurs enfants sur place.
Le centre équestre se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

Le fair-play, l'honnêteté et l'esprit d'équipe sont les maîtres-mots de l'équipe compétition.

En signant cette charte, chaque partie s'engage à en respecter le contenu et en accepter les conditions, consciente de l'Investissement financier, temporel et humain que cela représente.

LE CEB
(signature précédée du nom et de la mention lu et approuvé)

LE CAVALIER
(signature précédée du nom et de la mention lu et approuvé)

LE RESPONSABLE pour les mineurs
(signature précédée du nom et de la mention lu et approuvé)